

		Mon choix			
Mon avis : rapport garanties / prix		****	***	**	*
Compagnie		APRIL Mobilité	AVI International	AVA	Mondial Assistance
Nom du contrat		Magellan	Marco Polo	Plan Santé International	Solution Globe Trotters
Santé					
Montant maximum frais de santé		200 000 €	Europe : 100 000 € / Reste du monde : 300 000 €	1 000 000 €	Formule Standard : 150 000 € / Formule Optimum : 300 000 € en complément d'un régime de base
Franchise		pas de franchise	pas de franchise	25 € hors hospitalisation auprès hôpital agréé	30 €
Hospitalisation	Avances frais médicaux	oui	oui	oui	oui
	Frais médicaux	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % des frais réels, (90% pour les hôpitaux non agréés)	100% des frais réels
	Frais chirurgicaux				
	Forfait journalier	100% des frais réels	100 % frais réels	?	?
Médecine	Chambre particulière	jusqu'à 50 € / jour	?	?	?
	Consultation de médecins spécialistes et généralistes	100 % des frais réels, max 80 € / acte			
	Radiographie	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
	Analyses	100% des frais réels			
	Soins infirmiers	100% des frais réels			
Pharmacie	Kinésithérapie	100% des frais réels, jusqu'à 50 €/séance (suite à hospitalisation)	100% des frais réels	-	-
	Pharmacie	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Soutien psy	Entretien avec un psychologue clinicien	5 séances par téléphone ou mail	-	-	2 entretiens téléphoniques suite à un traumatisme important dû à un accident ou une maladie
Optique et dentaire	Soins optiques	100% des frais réels, jusqu'à 350 € / personne / an (en cas d'accident caractérisé)	-	-	-
	Soins dentaires	100% des frais réels, jusqu'à 350 € / personne / an (en cas d'accident caractérisé)	100 % des frais réels jusqu'à 500 € par dent en cas d'accident caractérisé	70% des frais réels, jusqu'à 250 € en cas d'urgence	soins dentaires d'urgence : jusqu'à 300 €
Assistance rapatriement					
Rapatriement sanitaire ou médical		oui	oui	oui	oui
Frais de recherche et de secours		jusqu'à 5 000 € par personne jusqu'à 15 000 € par événement	jusqu'à 1 000 €	jusqu'à 5 000 € par personne jusqu'à 25 000 € par événement	recherche : jusqu'à 1 500 € / secours : jusqu'à 1 500 €
Accompagnement de l'assuré rapatrié		oui	oui	-	oui
Retour au pays d'expatriation		oui	-	-	-
Collaborateur de remplacement		oui	-	-	-
Présence d'un proche si hospitalisation		billet AR pour un proche frais de séjour max 80 € / nuit, max 10 nuits (en cas d'hospi > 6 jours)	billet AR pour un proche max 2 000 € et frais de séjour max 75 €/nuit, max 525 € (en cas d'hospi > 5 jours)	billet AR pour un proche et frais de séjour max 75 €/nuit, max 525 € (en cas d'hospi > 72 heures)	billet AR pour un proche frais de séjour max 50 € / nuit, max 7 nuits (en cas d'hospi > 3 jours)
Envoi de médicaments		oui	-	oui	oui
Rapatriement du corps		oui	oui	oui	oui
Frais funéraires		jusqu'à 1 500 €	-	-	jusqu'à 2 300 €
Transmission de messages urgents		oui	-	oui	oui
Transport des membres assurés de la famille du défunt ou d'une personne assurée		-	billet retour	billet retour	billet retour
Avance de fonds en cas de perte ou vol des effets		jusqu'à 1 000 €	jusqu'à 1 000 €	jusqu'à 500 €	jusqu'à 1 500 €
Retour anticipé en cas de décès d'un proche		billet AR	billet retour	billet retour	billet AR
Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un proche		billet AR	billet retour	billet retour	billet AR
Retour anticipé en cas de sinistre au domicile		billet AR	-	-	billet AR
Honoraires d'avocat		jusqu'à 3 000 €	-	jusqu'à 3 000 €	jusqu'à 3 000 €
Avance de caution pénale		jusqu'à 15 000 €	jusqu'à 7 500 €	jusqu'à 7 500 €	jusqu'à 30 000 €
Nombre de cas couverts		16	10	15	19
Responsabilité civile					
Dommages corporels		max 4 500 000 €	max 750 000 €	max 4 500 000 €	max 4 500 000 €
Dommages matériels		max 460 000 € franchise de 76 €	max 450 000 € (pas de franchise)	max 450 000 € franchise 80 €	max 45 000 € franchise 75 €
Dommages immatériels					
Protection juridique - recours		max 3 100 €, seuil d'intervention : 228 €	-	-	-
Vie professionnelle : dommages matériels		max 12 000 €, franchise de 76 €	-	-	-
Capital décès / invalidité					
Capital pour décès		8 000 € limité aux frais d'obsèques pour les moins de 16 ans	15 000 €.	8 000 €.	pour les 16-65 ans : 10 000 €, pour les autres : 2 000 €
Capital pour invalidité totale par accident		30 000 €, franchise relative 20%	75 000 € (pas de franchise) indemnité réduite de 25% si la victime > 45 ans, 50% si le blessé est âgé de 60 ans	40 000 €, franchise relative 30%	pour les 16-65 ans : 50 000 €, pour les autres : 2 000 €
Bagages					
Perte ou vol		max 1 600 €, franchise 30 € par sinistre	max 2 000 €	max 1 500 € (pas de franchise)	max 1 500 €, franchise 30 € par sinistre
Objets de valeur		Garantie limitée à 50%	max 300 €	Garantie limitée à 50%	Garantie limitée à 50%
Tarif pour 1 an (24 ans), "Monde entier" zone		888 €	588 € + 216 € option bagages + 228 € option risques graves = 1 032 €	690 €	844 € formule Optimum / 645 € formule Standard
Site		www.aprilmobilite.com	www.avi-international.com	www.ava.fr	www.mondial-assistance.fr
Contacts		110 avenue de la République CS 51108 75127 Paris CEDEX 11 Tél : + 33 (0)1 73 02 93 93 Fax : + 33 (0)1 73 02 93 90 info@aprilmobilite.com	28, rue de Mogador 75009 Paris Tél: +33 (0)1 40 82 90 35 Fax: +33 (0)1 44 63 51 03 avi-international.france@wanadoo.fr	25, rue de Maubeuge 75009 PARIS Tél : (33 1) 53 20 44 20 Fax : 01 42 85 33 69 info@ava.fr	54, rue de Londres 75008 PARIS CEDEX 08 Tél. : 01 53 05 88 69 service.conseil.client@mondial-assistance.fr
Remarques		Possibilité règlement mensuel, site extranet pour suivre ses remboursements	En cas de voyage au sein de l'Union Européenne, obligation de se munir de la CEAM	25 € de franchise	30 € de franchise, remboursement uniquement si accident ou maladie grave : gros risques ; En option : Assurance annulation 1er vol : 6500 € par personne et 32 000 € par événement avec une franchise de 30 € par personne ; En option : Assurance vol de vélo à l'étranger : max 1000 € par vélo